

# Recherche sur les loisirs

Autor(en): **Barbey, Léon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **93 (1964)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040359>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# PROBLÈMES FAMILIAUX

---

## Recherches sur les loisirs

### **Un problème qui n'est pas seulement pédagogique**

Le problème des loisirs, des loisirs des jeunes en particulier, préoccupe à l'heure actuelle tous les responsables de l'éducation. Des enquêtes, des monographies, d'innombrables articles de revues mettent en évidence les formes modernes de loisirs, leur apport éducatif et leurs dangers. Après avoir parcouru cette littérature et en y ajoutant les observations directes qu'il lui est donné de faire, chacun se trouve finalement devant un ensemble de faits extrêmement complexe dont il ne sait trop quelle conclusion tirer. D'autant plus que ces faits inscrits sous la même rubrique « loisirs » sont des plus disparates et semblent répondre à des besoins et à des goûts très divers. On y trouve aussi bien l'intérêt pour l'audition des œuvres de Jean-Sébastien Bach que pour le football de table, la passion des explorations archéologiques que celle des machines à sous.

Il est plus facile de décrire que de définir et de classer. Il faut pourtant arriver à des notions claires et précises. Si l'on veut résoudre un problème, il est indispensable de commencer par comprendre ses données. De quoi s'agit-il au juste ? – éternelle question préalable.

La difficulté de définir exactement le loisir, sa nature spécifique, provient en partie d'une vision trop étroitement pédagogique. En réalité, le phénomène « loisir » ne se produit pas seulement dans les milieux et au cours des années qui relèvent de l'éducation. Il y a certes les loisirs des enfants, des adolescents, des garçons et des filles, les loisirs de quand on a 20 ans, mais il y a aussi les loisirs de l'homme de 40 ans, les loisirs des adultes en général, et ceux-là ne sont pas du domaine de la pédagogie. Pour saisir l'ensemble du phénomène, il faut donc élargir son champ visuel.

Le psychologue et le pédagogue ont ici beaucoup à apprendre du sociologue et de l'économiste. De nos jours, plus que le nouveau style des loisirs enfantins et juvéniles, la nouveauté, la révolution même réside dans la place conquise par les loisirs dans l'existence des travailleurs adultes. Or il est impossible que ces derniers n'aient pas une influence sur les premiers. Cette influence, on l'a trop négligée dans le camp des pédagogues. Nous avons donc à l'étudier, afin de trouver une base plus large pour comprendre le problème du loisir chez les jeunes.

## Sources d'information

Pour cet aspect de la question, nous conseillons la lecture de deux ouvrages principaux. Le premier traite surtout du travail, de sa condition moderne : *Le grand espoir du XX<sup>e</sup> siècle*, par Jean FOURASTIÉ (Gallimard, collection Idées, 1963). Le second traite des loisirs du travailleur moderne : *Vers une civilisation du loisir ?* par Joffre DUMAZEDIER (Seuil, 1962).

## Moins de travail

Le développement des loisirs est en rapport direct avec le progrès technique dans l'accomplissement du travail humain. Ou, si l'on préfère, la durée des loisirs est en rapport inverse avec la durée du travail obligatoire.

Cela, tout le monde le sait plus ou moins. Mais il vaut la peine de comparer certains chiffres pour dépasser une simple impression et mesurer aussi exactement que possible la différence à ce sujet entre l'homme d'aujourd'hui et celui d'autrefois, d'un autrefois tout récent.

Voici d'abord un tableau emprunté à Fourastié, concernant le travail agricole :

« Pour moissonner un are de blé, il fallait :

- en 1800, 1 heure avec une faucille ;
- en 1850, 15 minutes avec une faux ;
- en 1900, 2 minutes avec une faucheuse-lieuse ;
- en 1920, 40 secondes avec une faucheuse-lieuse à traction mécanique ;
- en 1945, 35 secondes avec une moissonneuse-batteuse, qui supprime du même coup les opérations de battage » (p. 17).

Et voici, pour l'industrie, cette fois, un autre tableau non moins suggestif. De 1899 à 1939, en Amérique, le nombre d'heures de travail économisées pour la fabrication d'une unité de produit se présente ainsi selon les branches :

Automobiles et accessoires	92
Tabac	85
Verre	78
Hauts fourneaux, industries chimiques	73, etc.

Les chiffres les plus bas concernent les rubriques : farine (37), voitures, chemin de fer (21), conserves de viande (17), (p. 66).

Ces heures rendues libres par le progrès technique et dès lors susceptibles d'être consacrées aux loisirs, peut-on en évaluer l'augmentation moyenne dans la vie du travailleur contemporain ?

Résumant de nombreux travaux, Dumazedier apporte les précisions suivantes :

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la semaine du travail industriel comptait en moyenne six fois treize heures, soit environ ..... 75 heures  
Aujourd'hui, elle est à peu près de ..... 45 heures  
Gain en temps libre par semaine ..... 30 heures

Dans l'année, on estime actuellement à 2200 heures la durée effective du travail, et à 1500 heures le temps « libéré » depuis une centaine d'années, compte tenu de trois semaines de congés payés.

### Plus de loisirs ?

A quoi est employé ce temps libre ?

Une partie seulement aux loisirs proprement dit, le reste étant voué au repos pur et simple ou à un second métier.

On arrive ainsi à distinguer des notions souvent confondues. Le *repos*, c'est la défatigation par le sommeil, la relaxation, la non-occupation. La *pause*, c'est la coupure entre deux séances de travail au cours d'une journée. Le *loisir* proprement dit, c'est une occupation, mais étrangère au travail proprement dit et qu'il faudra définir avec plus de précision par la suite.

Les premières revendications des travailleurs ont porté sur l'augmentation des temps de repos et de pause. Peu à peu, le loisir a été de ce fait rendu possible, puis considéré comme désirable, nécessaire, enfin comme un besoin normal et absolu.

D'après diverses enquêtes, encore incomplètes, Dumazedier évalue « la durée moyenne du loisir quotidien de l'ouvrier industriel à *deux heures trente*, soit pour cinq journées de travail à douze heures trente ; ... entre vingt et trente heures la durée des activités de loisir hebdomadaire » (p. 20). Plus 225 heures correspondant aux trois semaines de congé légal annuel en France.

Quelles sortes d'activités de loisir ? Activités futiles ou importantes, « hobbies », dadas, violons d'Ingres, collections, sports, spectacles, concerts, lectures, etc. Dans une heureuse formule, Dumazedier y groupe toutes les activités ayant fonction de délasserment, de divertissement et de développement personnel.

Autrefois, encore qu'il ne faille pas exagérer cette opposition, le loisir était plus individuel ou partagé avec un petit nombre de partenaires, connus et choisis. Aujourd'hui, les loisirs collectifs, et pour ainsi dire préfabriqués pour la masse, occupent une place considérable. On peut parler d'une *industrie des loisirs* (p. 21), qui « déborde d'imagination » et dispose de moyens impressionnants pour attirer et satisfaire sa clientèle. La publicité, la presse, la radio incitent et initient quotidiennement à des jeux sans cesse renouvelés.

A côté des distractions, il y a l'information. « Une bonne moitié du public populaire des villes voit le journal cinématographique et 93 % des auditeurs de la radio déclarent qu'ils sont à l'écoute à l'heure des informations » (p. 77). La moitié des lecteurs de quotidiens lisent la rubrique des événements politiques et 37 %, celle des reportages et des enquêtes (p. 37).

Les associations de loisirs se sont multipliées. L'auteur a dénombré à Annecy, en 1957, deux cents sociétés vivantes (pêche, boules, sports, musique, etc.). Il se demande si cette prolifération ne nuit pas finalement à la « participation à la vie de l'entreprise, à celle des syndicats et des organisations civiques et politiques... Tout se passe comme si ces associations tendaient à créer des sociétés marginales, closes sur elles-mêmes » (p. 42).

### Une définition

Si l'on considère l'homme uniquement sous l'angle économique, comme une machine de production, on est amené à concevoir le loisir et le repos comme des moments où se restaurent les forces du travailleur, sans plus. Tout est centré sur le travail dans cette perspective, qui est celle de Marx.

On discerne mieux aujourd'hui que le loisir proprement dit n'a pas de légitimité et de valeur seulement en fonction du travail futur, qu'il a par lui-même une fonction d'enrichissement de l'homme. Il permet les « *tierces activités*, distinctes des activités productrices et des obligations sociales ».

Dumazedier aboutit à cette définition :

*« Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales »* (p. 29).

Nous aurons à examiner si cette définition convient aussi aux loisirs des jeunes, du fait qu'ils n'ont pas, ou pas au même degré, des obligations professionnelles, familiales et sociales.

LÉON BARBEY

## Maisons recommandées

### ALBIN BAERISWYL S. A.

Chauffages centraux  
Installations sanitaires

Av. St-Paul 13 FRIBOURG  
Tél. (037) 2 15 65

Chapellerie Chemiserie  
**Sauser Reichlen**  
rue de Romont Fribourg.

